



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 14 FEVRIER 2023 À 18H00,
Au siège de GRAND LAC**

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MOTZ	Daniel CLERC	Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO
MOUXY	Laurent FILIPPI	Arrivé après la 6 ^{ème} délibération
PUGNY CHATENOD	Bruno CROUZEVIALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir d'Antoine HUYNH
SAINT OURS	Louis ALLARD	Arrivé après la 3 ^{ème} délibération
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

MERY Nathalie FONTAINE

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 février 2023 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 27 projets de délibérations. Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 22 présents et 26 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.



DÉLIBÉRATION

N° : 18 Année : 2023
Exécutoire le : 23 FEV. 2023
Publiée le : 23 FFV 2023
Visée le : 23 FEV. 2023

EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS **Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'Aqualac** **Demande de subvention**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac a adopté en 2020 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), dans lequel l'augmentation de la production d'énergies renouvelables est un point majeur. Le PCAET mentionne également la nécessité d'être une collectivité exemplaire, et de développer l'installation d'énergie solaire sur le patrimoine de l'agglomération.

Le centre nautique d'Aqualac est un des postes les plus consommateurs d'électricité de la communauté d'agglomération. De plus, il présente un potentiel photovoltaïque très intéressant. L'installation de panneaux photovoltaïques, qui permettraient la production d'électricité, consommée directement sur le site est donc un projet intéressant d'un point de vue environnemental mais également économique.

L'installation de panneaux photovoltaïques s'inscrirait dans la suite logique des projets déjà mis en place sur le site d'Aqualac : réduction de la consommation d'eau avec le programme ONSEN, récupération de chaleur sur les eaux usées sortant de la station d'épuration d'Aix-les-Bains.

Ce projet aurait également un fort impact en termes d'exemplarité, le site d'Aqualac étant très fréquenté par les usagers du territoire.

Le coût des travaux est estimé à 225 000 euros HT.

Une installation photovoltaïque en autoconsommation sur le site d'Aqualac permettrait des économies de plus de 30 000 € par an, ce qui amène à un temps de retour sur investissement de 10 ans. De plus, plus le cout de l'électricité augmente, ce qui semble être la tendance dans le contexte actuel, et plus le temps de retour diminue.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subventions auprès de l'Etat (DSIL). L'Etat, au titre de la DSIL, pourrait financer ce projet à hauteur de 50 %, soit un reste à charge pour Grand Lac, sous réserve de l'obtention de cette subvention, de 112 500 € HT. Avec l'obtention de ces subventions, le temps de retour sur investissement du projet photovoltaïque serait d'environ sept ans.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport.
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subventions auprès de l'Etat (DSIL).

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Présents et représentés : 28
- Votants : 28
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 14 février 2023

Le Président,
Renaud BERETTI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'Aqualac - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 23/02/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 23/02/2023

Numéro de l'acte : d4474 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230214-d4474-DE

Date de décision : 14/02/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions